

1. XXII^{ème} Dimanche après la Pentecôte (1^{er} de Novembre). **TOUSSAINT.** Solennité de 1^{er} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration du Dimanche. Aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*) ; commémoration du Dimanche.
2. **COMMÉMORATION DE TOUS LES FIDÈLES DÉFUNTS.** 1^{er} Ordre. Office des Défunts (*dans le Diurnal, voir au 2 Novembre, et à la suite du Commun des Saints*). – Aujourd'hui, chaque prêtre peut célébrer trois Messes des défunts. – Après la Messe conventuelle, on fait une procession au Chapitre et au cimetière. – *Le 2 Nov., on peut gagner une indulgence plénière aux conditions ordinaires pour les défunts dans toutes les églises (pieuse visite de l'église, durant laquelle on récite l'oraison dominicale et le symbole de foi, y ajoutant une prière aux intentions du Souverain Pontife).*
3. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Martin de Porres, Religieux** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Martin.
4. **St Charles Borromée, Évêque.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
5. De la Férie.
6. De la Férie. (*1^{er} Vendredi du mois.*)
7. **De la Sainte Vierge.** Mémoire majeure. (*1^{er} Samedi du mois.*) – Vêpres du Samedi ; Ant. du Magnificat : *Muro tuo.*
8. XXIII^{ème} Dimanche après la Pentecôte (3^{ème} de Novembre).
9. **Dédicace de la Basilique du Latran.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de la Dédicace (*Ps.109, 110, 111, 147*).
10. **St Léon le Grand, Pape et Docteur de l'Église.** Mémoire majeure. À Laudes, à partir du Capitule, du Commun d'un Confesseur Pontife ; aux Petites Heures, tout du même Commun ; aux Vêpres, Ant. de Magnificat *O Doctor optime* d'un Docteur de l'Église. – Vêpres du Samedi ; Ant. du Magnificat : *Muro tuo.* (*On omet la seconde semaine de Novembre.*)
11. **St MARTIN, Évêque.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
12. **Sts Vanne et Hydulphe, Confesseurs Pontifes, Patrons secondaires de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre (*voir au 10 Novembre*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **St Théodore Studite, Abbé** : Ant. d'un Confesseur non Pontife. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Confesseur Pontife (*Ps.109, 111, 112, 131*).
13. **TOUSSAINT DE NOTRE ORDRE.** Solennité de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun de Plusieurs Martyrs (*Ps.109, 111, 112, 115*) ; Hymne *Salvete* au lieu de l'Hymne *Avete, solitudinis*.



14. **COMMÉMORAISON DE TOUS LES DÉFUNTS DE NOTRE ORDRE.** 2^{ème} Ordre. Office des Défunts comme au 1^{er} Novembre. – Vêpres du Samedi ; Ant. du Magnificat : *Qui cœlorum*.
15. **XXIV^{ème} Dimanche après la Pentecôte** (4^{ème} de Novembre – VI^e après l'Épiphanie). 16. **Ste Gertrude la Grande, Vierge de notre Ordre.** Mémoire de 3^{ème} Ordre (*voir au jour suivant*). Tous les textes sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; aux Vêpres, Psaumes du Commun des Vierges (*Ps.109, 112, 121, 126*).
17. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Ste Élisabeth de Hongrie** (*voir au 19 Novembre*) : Antienne d'une Sainte Femme. Messe de Ste Élisabeth.
18. **Dédicace des Basiliques des Saint-Pierre & Saint-Paul, Apôtres.** Mémoire majeure. À Laudes et aux Vêpres, à partir du Capitule, du Commun de la Dédicace ; aux Petites Heures, tout du même Commun.
19. **St Odon, Abbé de Cluny, Patron secondaire de la Congrégation.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Psaumes des Fêtes.
20. De la Férie.
21. **Présentation de la B^{se} Vierge Marie.** Fête de 3^{ème} Ordre. Textes du Commun des Fêtes de la Ste Vierge. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe), de **St Colomban, Abbé** : Ant. d'un Confesseur non Pontife. – 1^{ères} Vêpres du CHRIST-ROI.
22. Dernier Dimanche après la Pentecôte (5^{ème} de Novembre). **NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ROI DE L'UNIVERS.** Fête de 2^{ème} Ordre. Tous les textes sont propres. À Laudes et aux Vêpres, Ps. des Fêtes. – Au Salut du T. S. Sacrement, on chante les Litanies du Sacré-Cœur, suivies de l'Acte de Consécration du genre humain au Christ-Roi (*Ind. plénière*).
23. **St Clément, Pape Martyr.** Mémoire majeure. Tout du Commun d'un Martyr, sauf les Antiennes, qui sont propres. À Laudes, Psaumes des Fêtes ; commémoration (ainsi qu'à la Messe) de **Ste Félicité, Martyre** : Antienne d'une Sainte Femme. Aux Vêpres, Psaumes du Commun d'un Martyr (*Ps.109, 111, 112, 115*).
24. De la Férie. À Laudes, commémoration des **Sts André Dung-Lac & ses compagnons, Martyrs** : Ant. de plusieurs Mart. – Messe des Sts Martyrs *Salus autem*.
25. De la Férie. À Laudes, commémoration de **Ste Catherine, Vierge Martyre** : Antienne d'une Vierge Martyre. – Messe de Ste Catherine.
26. De la Férie. À Laudes, commémoration de **St Sylvestre, Abbé de notre Ordre** : Antienne d'un Confesseur non Pontife. – Messe de St Sylvestre.
27. De la Férie. – Messe du dernier Dimanche après la Pentecôte.
28. **Dédicace de la Cathédrale de Clermont.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun de la Dédicace des Églises. À Laudes, Psaumes des Fêtes.
Vêpres du Samedi : Antiennes du 1^{er} Dimanche de l'Avent ; Psaumes du Samedi ; à partir du Capitule, Ordinaire du Temps de l'Avent ; Ant. du Magnificat propre.
TEMPS DE L'AVEUT.
* Chaque Dimanche, tout l'Office est propre. – Les jours de férie, aux Petites Heures, on reprend les antiennes des Laudes du Dimanche précédent. – À partir du Capitule, textes propres. – Ant. du Benedictus et du Magnificat propres à chaque jour ; lorsqu'il y a une fête, on fait toujours commémoration de la férie par ces antiennes et l'oraison du Dimanche précédent – À la fin de Complies, Antienne Alma Redemptoris Mater. *
29. **I^{er} Dimanche de l'Avent.**
30. **St André, Apôtre.** Fête de 3^{ème} Ordre. Tout du Commun des Apôtres, sauf les Antiennes, propres à la fête. À Laudes, Psaumes des Fêtes. Aux Vêpres, Psaumes des Apôtres (*Ps.109, 112, 115, 138*).